

CoralCarib

|  |
| --- |
| **Termes de référence pour la consultation** |

**Résumé**

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre** | Consultation sur la faisabilité des moyens de subsistance durables de CoralCarib |
| **Objectif** | Mener des études de faisabilité et développer des mini plans d'affaires pour deux projets pilotes de moyens de subsistance durables qui seront menés par les communautés au sein des sites Coral Refugia en Haïti. |
| **Lieu de travail** | Nippes |
| **Duree** | 5 mois |
| **Date de début** | 15 Janvier 2024 (estimation) |
| **Rapport à** | xxxxxxxxxxxxx |

|  |
| --- |
| **Section I : Contexte** |

Le projet "Coral Carib: Pioneering a new strategic approach for conserving and restoringCaribbeancoralreefecosystemsthattargetsClimateResilient Refugia" est une initiative de 6 ans et de 8,5 millions d'euros visant à améliorer 1 871 hectares d'écosystèmes de récifs coralliens à Cuba, en République dominicaine, en Haïti et en Jamaïque, et au niveau régional par le biais d'échanges et d'activités de mise à l'échelle. Le projet est mis en œuvre par un consortium de quatre partenaires : The Nature Conservancy (TNC), Fundación Dominicana de Estudios Marinos (FUNDEMAR), Fundación Grupo Punta Cana (FGPC) et Alligator Head Foundation (AHF). Ce consortium est également soutenu par trois partenaires locaux de mise en œuvre : Haiti's Initiative for Integrated Environment (IEDIH), Haiti Ocean Project (HOP), et Acuario Nacional de Cuba (ANC). Les activités seront mises en œuvre dans des "Refuges Coralliens Climatiques", qui sont des récifs coralliens avec une forte probabilité de persistance face aux impacts du changement climatique et une forte capacité à aider d'autres récifs à se rétablir en semant des larves de coraux dans d'autres zones.

L'approche est conçue pour donner la priorité, protéger, restaurer et utiliser durablement les écosystèmes de récifs coralliens qui ont un fort potentiel pour survivre aux futurs impacts du changement climatique (par exemple, le réchauffement des océans).

Les quatre principaux résultats au cœur du projet CoralCarib sont les suivants :

1) Gestion efficace et restauration des écosystèmes de récifs coralliens ;

2) Amélioration des capacités locales en matière d'activités de subsistance durables pour les communautés tributaires des récifs ;

3) L'évaluation de la valeur des services écosystémiques des récifs coralliens grâce à des actions de sensibilisation, et ;

4) Amélioration des conditions favorables grâce à la mobilisation des politiques et des ressources.

Afin de réduire la vulnérabilité sociale des récifs et d'assurer la pérennité de ces zones coralliennes, l'amélioration de la capacité à mener des activités de subsistance durables pour les communautés dépendantes des récifs (résultat II) sera réalisée par le biais d'évaluations des moyens de subsistance, d'échanges de connaissances au niveau régional et de l'amélioration ou de la mise en place d'opportunités de subsistance durables. Les communautés côtières vulnérables de la région de Trou de Nippes et de Baraderes participeront et bénéficieront d'ateliers et de réunions qui soutiendront le renforcement des communautés, l'amélioration des possibilités des pêcheurs et les femmes pourront ainsi accéder à des financements, améliorer leurs capacités de gestion, créer des entreprises communautaires commercialisables et développer des réseaux pour atteindre des objectifs de conservation communs. CoralCarib encouragera activement le développement et l'amélioration des moyens de subsistance durables et des activités économiques qui soutiennent les associations, les communautés et les coopératives existantes. Les parties prenantes locales bénéficieront également de l'amélioration de la santé des récifs grâce à la réduction des menaces, aux efforts de restauration des coraux et aux opportunités de moyens de subsistance durables.

Des moyens de subsistance durables pour les membres des communautés côtières apporteront des avantages sociaux et économiques essentiels, notamment grâce à un secteur touristique côtier plus résilient et durable et/ou à d'autres activités non extractives des récifs, telles que l'aquaculture d'algues, qui à leur tour apporteront des avantages environnementaux en raison de la réduction de l'utilisation des ressources des récifs.

Une récente évaluation socio-économique de la pêche et d'autres études préparées par le PNUD et la BID en collaboration avec les ministères haïtiens de l'Agriculture et de l'Environnement appellent à la mise en œuvre d'initiatives de moyens de subsistance alternatifs dans la zone de Baraderes-Cayemites MMA et d'autres communautés côtières afin d'aider à réduire la pression sur les pêcheries et les ressources naturelles. CoralCarib est sur le point de commencer à mettre en œuvre certaines des actions clés recommandées dans ces études. Cependant, il est important de mener une étude de faisabilité afin de déterminer le meilleur plan d'action pour promouvoir des moyens de subsistance durables alternatifs dans les communautés entourant ce site refuge tout en protégeant l'intégrité des écosystèmes de récifs coralliens.

|  |
| --- |
| **Section II : Objet du contrat** |

Cette consultation vise à mener une étude de faisabilité et à développer un mini plan d'affaires pour deux options de moyens de subsistance durables (entreprises positives pour les récifs) destinées aux communautés dépendantes des récifs autour du refuge climatique corallien de Baraderes-Cayemites dans le sud d'Haïti.

L'étude de faisabilité soutiendra le développement d'outils personnalisés pour renforcer les capacités sur les moyens de subsistance durables en tant qu'alternative aux économies locales et pour réduire les menaces pesant sur les récifs coralliens.

L'étude fournira à TNC et à son partenaire IEDIH, aux décideurs du gouvernement haïtien et aux autres parties prenantes, y compris les ONG et les donateurs, suffisamment d'informations pour justifier l'acceptation, la modification ou le rejet des initiatives proposées en vue d'un financement et d'une mise en œuvre ultérieure.

|  |
| --- |
| **Section III : Portée du travail** |

L'évaluation de la faisabilité et le mini plan d'affaires seront guidés par les questions préliminaires suivantes :

* Existe-t-il un marché pour le produit ou le service ?
* Si le produit ou le service existe déjà, est-il possible de le fournir de manière plus durable ?
* Quels sont les besoins financiers pour démarrer l'entreprise ?
* Est-il réaliste de penser que les membres de la communauté locale participeront aux activités ?
* Existe-t-il d'autres obstacles à prendre en compte avant de procéder à des investissements : barrières linguistiques, barrières techniques, autres risques, etc.
* Dans quelle mesure les activités proposées permettront-elles de réduire la pression exercée sur les récifs et autres écosystèmes naturels à l'intérieur et autour du site refuge ?
* Ce produit ou service peut-il impliquer / être entrepris par les femmes de la communauté ?

Les principales questions à étudier sont décrites ci-dessous. Les points détaillés à vérifier et à approfondir sont présentés à l'annexe I : Format de rapport standard pour l'étude de faisabilité. L'étude abordera ces questions et vérifiera la pertinence des projets. L'étude détaillera également la faisabilité et la durabilité potentielle des projets proposés.

Les cinq thèmes principaux à couvrir dans le cadre de cette étude de faisabilité et de ce mini plan d'affaires sont les suivants :

(i) La pertinence d'une intervention possible déterminée par sa cohérence avec les conditions économiques, sociales ou environnementales au niveau local. Le(s) consultant(s) vérifiera(ont) et confirmera(ont) la pertinence des activités proposées en ce qui concerne

* La nature, le nombre et le type de bénéficiaires et d'autres parties prenantes que les projets proposés affecteront potentiellement ;
* Toutes les organisations et agences affectées ou impliquées dans le projet proposé ;
* Tous les problèmes majeurs rencontrés par les bénéficiaires supposés du projet et par toute autre partie susceptible d'être impliquée, les interrelations causales de ces problèmes et les liens intersectoriels ;
* Les autres interventions ou priorités de toute organisation nationale ou de tout donateur qui peuvent être affectées par l'intervention proposée ;
* les informations provenant d'études et d'évaluations antérieures en rapport avec le projet proposé.

(ii) la faisabilité du projet proposé, déterminée par une analyse du cadre économique et financier, institutionnel et de gestion, environnemental et socioculturel. Le(s) consultant(s) fournira(ont) une recommandation détaillée pour la conception du projet, qui sera structurée comme suit :

* Objectifs généraux : Pourquoi le projet est-il important pour les groupes cibles, les bénéficiaires et la région ?
* Résultats du projet : Quels produits et services le projet fournira-t-il aux groupes cibles et aux bénéficiaires ? Quelles sont les hypothèses nécessaires pour atteindre l'objectif du projet ?
* Activités du projet : Quelle est la portée précise des activités à entreprendre et quelles sont les hypothèses associées pour atteindre les résultats du projet ?

L'objectif et les résultats du projet doivent être mesurables par des indicateurs et les activités du projet doivent être quantifiées dans la mesure du possible. Ces informations constitueront la section 3 (Intervention) et la section 4 (Hypothèses) du rapport de l'étude de faisabilité (voir ci-dessous).

(iii) L'étude de faisabilité détaillera toutes les conditions préalables nécessaires au démarrage des activités du projet, toute phase et organisation du projet nécessaires et fournira des estimations de coûts. Ces informations constitueront la section 5 (Mise en œuvre) du rapport d'étude de faisabilité (voir annexe I).

(iv) la durabilité potentielle du projet proposé, déterminée par une évaluation des principaux facteurs de durabilité. Ces informations constitueront la section 6 (Facteurs garantissant la durabilité) du rapport d'étude de faisabilité (voir ci-dessous). Ces listes ne sont pas exhaustives. Les consultants doivent utiliser leur expérience professionnelle pour examiner et porter à l'attention de l'équipe CoralCarib tous les facteurs pertinents.

(v) La stratégie de marketing pour les produits et services, déterminée par les principes des "4 P" du marketing (produit, lieu, promotion, prix) et cohérente avec les conditions locales et les réalités du marché.

Le(s) consultant(s) fournira(ont) des recommandations détaillées pour le service/produit comme suit :

* **Conception/Description des produits et services** - Cette section de l'étude de faisabilité fournit une description de haut niveau des produits et/ou services envisagés dans le cadre de l'étude de faisabilité. L'objectif de cette section est de fournir des descriptions détaillées de ce que l'organisation envisage exactement, afin que ces informations puissent être utilisées dans les sections suivantes du document. Il est important que cette description reprenne les aspects les plus importants des produits et/ou services envisagés par l'organisation, ainsi que les avantages qu'ils peuvent apporter aux clients et à l'organisation.
* **Marché des produits/services** - Cette partie de l'étude de faisabilité décrit le marché existant pour les produits et/ou services envisagés par l'organisation. Elle peut décrire qui est le marché cible pour ces produits ou services, qui sont les concurrents, comment les produits seront distribués et pourquoi les clients pourraient choisir d'acheter nos produits/services.
* **Stratégie de commercialisation** - L'étude de faisabilité fournit ici une description de haut niveau de la manière dont l'organisation commercialisera son produit ou service. Les sujets suivants doivent être abordés : comment l'organisation se différencie-t-elle de ses concurrents, quels types de marketing l'organisation utilisera-t-elle et qui l'organisation ciblera-t-elle. Les efforts de marketing doivent être axés sur les bons groupes cibles afin d'obtenir le meilleur retour sur investissement.
* **Organisation et personnel** - Avec de nombreux nouveaux produits ou services, il peut être nécessaire de recruter du personnel supplémentaire ou de restructurer l'organisation pour l'adapter au changement. Il s'agit là de considérations importantes, car elles peuvent entraîner une augmentation des coûts ou obliger l'organisation à modifier ses pratiques et ses processus.

Les possibilités et les activités de subsistance durables possibles sont les suivantes :

* Des opérations touristiques avec une implication directe dans les efforts de restauration des coraux, y compris l'implication des touristes dans l'entretien des pépinières de coraux, la transplantation et la surveillance pour les plongeurs en scaphandre autonome.
* Des opérations générales d'écotourisme comprenant des excursions en kayak, en plongée avec masque et tuba et en plongée sous-marine.
* L'aquaculture communautaire d'algues marines pour réduire la pression exercée par la pêche sur les récifs coralliens.
* Soutien aux entreprises de pêche communautaires locales (par exemple, les coopératives) grâce à la formation, au financement de départ et au matériel permettant de réduire les déchets de poisson.
* Faciliter le financement des magasins d'alimentation pour promouvoir la pêche durable.
* Soutien aux nouvelles possibilités d'agriculture utilisant des pratiques agricoles intelligentes sur le plan climatique.

Les formations aux moyens de subsistance durables peuvent inclure la gestion d'entreprise simple, la comptabilité, la gestion des stocks, et d'autres formations qui seront identifiées lors de consultations ultérieures avec les bénéficiaires du projet.

La mise en œuvre des plans de mini-entreprises permettra de renforcer les capacités des entreprises favorables aux récifs par le biais de formations, d'achats d'équipements et/ou d'un soutien financier modeste afin d'améliorer, de contribuer et/ou d'initier de nouvelles opportunités de moyens de subsistance durables. Des activités pertinentes seront mises en œuvre pour assurer la durabilité à long terme des programmes, à déterminer avec les partenaires du consortium. Les opportunités de moyens de subsistance et les activités de mise en œuvre seront basées sur l'évaluation, dépendant du contexte local, des demandes du marché et de la situation réglementaire dans chaque pays cible et la communauté locale près du site CoralClimate Refugia pour assurer la volonté et le soutien pour les options de moyens de subsistance.

|  |
| --- |
| **Section IV: Résultats** |

Pour chaque initiative, l'étude fournira les éléments suivants :

1. Une brève évaluation de la faisabilité technique, économique et financière, institutionnelle et managériale, environnementale et socioculturelle du projet proposé dans la région ;

2. Une description des produits et services, du marché, des stratégies de marketing et du plan d'organisation et de personnel.

3. Une analyse des problèmes potentiels de durabilité, sur la base des facteurs identifiés dans l'étude de faisabilité ;

4. Le plan détaillé des activités du projet, y compris les indicateurs pour les objectifs et les résultats du projet, les spécifications de conception, les ressources nécessaires, les rôles institutionnels, le calendrier/phase du projet, les coûts estimés ;

5. Un projet de budget.

|  |
| --- |
| **Section IV: Livrables** |

1.Plan de travail et méthodologie Les consultants prépareront un plan de travail pour l'étude, comprenant l'approche, les activités, le phasage et les résultats. Le plan de travail doit comprendre les éléments suivants

* Recherche de faits/collecte de données/enquêtes omises dans les études précédentes ou nécessitant une mise à jour ;
* L'identification et l'analyse des alternatives au projet proposé ;
* Des ateliers et des consultations supplémentaires pour assurer la participation locale ;
* Un rapport d'information résumant l'analyse ;
* Des réunions de consultation avec les décideurs/parties prenantes afin d'identifier l'approche privilégiée ;
* La préparation du projet et du rapport final de l'étude de faisabilité.

2. Les consultants présenteront un rapport d'information (environ 5 pages) dans les 2 semaines suivant la signature du contrat ou le début de l'étude. Ce rapport présentera les alternatives proposées pour le projet de manière suffisamment détaillée pour permettre de prendre une décision éclairée sur l'initiative privilégiée.

3. Le projet de rapport d'étude de faisabilité doit être présenté au gestionnaire de projet pour commentaires au plus tard le (20 Avril 2024). Dans un délai de 2 semaines, des commentaires sur le projet de rapport d'étude de faisabilité seront reçus par l'équipe CoralCarib. Le consultant tiendra compte de ces commentaires dans la préparation du rapport final de l'étude de faisabilité (20-25 pages hors annexes).

Le rapport final sera rédigé en anglais/français/espagnol et soumis avant 30 Avril 2024.

Les conclusions et les recommandations de l'étude doivent être présentées dans le rapport final de l'étude de faisabilité qui doit être présenté dans le format indiqué ci-dessous. L'analyse sous-jacente et l'évaluation budget-coût des activités de démonstration doivent être présentées dans les annexes de ce rapport.

|  |  |
| --- | --- |
| **Produit / Livrable** | **Calendrier / commentaire** |
| **Produit 1** : Plan de travail et méthodologie Rapport d'information | Le plan de travail doit être soumis à la signature du contrat et le rapport d'information doit être soumis au plus tard 15 jours après la signature du contrat et approuvé par TNC. Obligatoire pour le premier paiement. |
| **Produit 2** : Projet de rapport d'étude de faisabilité | À soumettre au plus tard 3 mois après la signature du contrat et approuvé par TNC. Nécessaire pour le deuxième paiement. |
| **Produit 3** : Rapport final de l'étude de faisabilité, y compris un mini plan d'affaires | À soumettre au plus tard 5 mois après la signature du contrat et approuvé par TNC. Nécessaire pour le troisième paiement. |

|  |
| --- |
| **Section V : Durée du contrat et qualifications du contractant** |

**1. Durée de la mission**

La durée estimée pour l'achèvement de cette consultance est de 5 mois (TBD). La date de début des travaux est provisoirement fixée au 1er Janvier 2024.

**2. Qualifications**

Les consultants seront des spécialistes ayant une formation dans le domaine du développement, de l'environnement, de la pêche, des affaires ou dans un domaine d'expertise connexe, ainsi qu'une solide connaissance du contexte local. Les consultants doivent également avoir une grande expérience de la planification, de la gestion et de l'évaluation des pêcheries dans les pays en développement, ainsi que de la préparation de rapports et d'évaluations sur ces sujets (idéalement dans les Caraïbes ou en Haïti).

2.1. Les candidats retenus doivent avoir une bonne maîtrise de l'anglais, du français et/ou du créole.

Le consultant doit avoir

* De bonnes compétences en rédaction technique (c'est-à-dire dans la préparation de rapports détaillés).
* De bonnes compétences en communication et une expérience de travail avec de multiples groupes de parties prenantes.
* Une expérience dans le domaine de l'entreprise durable, de la gestion, .....
* Une expérience avérée dans la conduite d'études de faisabilité économique.
* Une bonne connaissance du [nom du pays], y compris des principales parties prenantes à proximité du [nom du site du CoralClimate Refuge].

**2.2. Assistance aux consultants par la partie contractante**

La Partie contractante met à la disposition du personnel des consultants les informations suivantes :

* tous les rapports, documents, cartes et données pertinents ;

La Partie contractante n'est pas tenue de faciliter

* les visas d'entrée et de sortie pour le personnel expatrié des consultants ;
* Les permis nécessaires au personnel des consultants pour exercer leurs fonctions dans le pays ;
* l'importation et l'exportation des effets personnels du consultant.

|  |
| --- |
| **Section VII : Manifestations d'intérêt** |

Pour soumettre votre manifestation d'intérêt, veuillez envoyer un courriel à : admin@iedih.org, lacourrr@yahoo.fr, blamo82@yahoo.fr au plus tard le 31 Décembre 2023 à 17h00 avec les informations suivantes :

* Le curriculum vitae du (des) consultant(s), y compris un résumé des compétences linguistiques, et/ou un bref profil de l'entreprise (s'il s'agit d'une entreprise).
* Une brève lettre de motivation décrivant l'expérience pertinente.
* Un résumé concis (3 pages maximum) présentant des idées et des recommandations préliminaires sur l'approche et le processus d'exécution de cette mission de consultance.
* Estimation des coûts pour la réalisation des prestations susmentionnées.
* Références et exemples d'études antérieures pertinentes.

**Annexe I : Format de rapport standard pour l'étude de faisabilité**

Longueur maximale de chaque rapport d'étude, à l'exclusion des annexes : 20-25 pages.

1. Résumé

**2. Contexte**

2.1. Objectif général de l'étude de faisabilité

Description des objectifs généraux de CoralCarib au niveau régional, national, local et du site. Vue d'ensemble de l'évaluation de la pêche et des études socio-économiques antérieures, y compris les principales recommandations. Implications des initiatives de moyens de subsistance durables pour les résultats de CoralCarib.

2.2. Brève présentation de la zone protégée

Brève description de la biodiversité marine et côtière, des ressources halieutiques et des conditions socio-économiques.

2.3 Bénéficiaires et parties impliquées

Principales parties prenantes et leurs rôles, y compris : les utilisateurs des ressources halieutiques (agriculteurs, communautés locales), les organisations gouvernementales (y compris les organisations communautaires et les ONG de services), les organisations du secteur privé et les institutions gouvernementales concernées.

 2.4 Problèmes et opportunités à traiter

Problèmes/opportunités des groupes cibles, des bénéficiaires et des autres parties prenantes auxquels le projet doit répondre. Analyse/examen des problèmes/opportunités décrits dans les termes de référence, section D (questions à étudier) :

* Questions politiques, juridiques et de coordination liées à l'activité à développer
* Solutions alternatives et options pour traiter les problèmes et les opportunités ;
* Durabilité du secteur en termes économiques et financiers (impact de l'ajustement structurel, budget et recettes d'exploitation et d'entretien) ; en termes institutionnels et de gestion (structure institutionnelle, responsabilités et capacités, participation des bénéficiaires, rôle du secteur privé) ;
* en termes environnementaux et socioculturels (conflits potentiels entre les parties prenantes, questions de genre) ;

2.5 Autres opérations/interventions

Interventions pertinentes du gouvernement et d'autres parties prenantes.

2.6 Documentation disponible

Documents clés pour l'étude, tels que les études précédentes et les rapports d'évaluation d'Haïti et d'autres pays de la région des Caraïbes.

**3. Description des produits et services**

3.1 Objectifs généraux

Pourquoi le projet est-il important pour les groupes cibles, les bénéficiaires et les communautés locales ?

3.2 Finalité du projet

Pourquoi les groupes cibles et les bénéficiaires ont-ils besoin du projet ?

3.3 Résultats du projet

**Quels services le projet fournira-t-il aux groupes cibles et aux bénéficiaires ?**

3.4 Activités du projet

Quelles sont les activités qui seront réalisées ?

**4. Marché des produits/services**

4.1 Description du marché

Marché existant pour les produits et/ou services envisagés par l'organisation.

4.2 Marché cible

Marché cible pour ces produits ou services

4.3 Les concurrents

Qui sont les concurrents ?

4.4 Canaux de distribution

Comment les produits seront distribués et pourquoi les clients pourraient choisir d'acheter ces produits/services.

**5. Stratégie de marketing**

5.1 Différenciation

Comment l'organisation se différencie-t-elle de ses concurrents ?

5.2 Stratégie de marketing

Types de marketing utilisés par l'organisation

5.3 Groupes cibles

Qui ou quel segment de marché l'organisation va-t-elle cibler ?

**6. Hypothèses**

6.1 Hypothèses à différents niveaux

Action d'autres agences nécessaire pour soutenir la réalisation des activités, des résultats et de l'objectif du projet.

6.2 Risques et flexibilité

Capacité du projet à répondre à la non-réalisation d'hypothèses cruciales qui pourraient compromettre le succès du projet, et mesure dans laquelle ces risques ont été pris en compte.

**7. Mise en œuvre**

7.1 Moyens physiques et non physiques

Indication détaillée des travaux physiques, de l'équipement, de la supervision, de l'assistance technique, des études politiques ou techniques, du suivi et de l'évaluation.

7.2 Organisation et procédures de mise en œuvre

Détails des tâches à confier aux agences concernées, organisation du projet, dotation en personnel, responsabilités et définition des procédures.

**7.3 Calendrier**

Durée prévue et phasage du projet.

7.4 Estimation des coûts et budget

Estimation des coûts par composante et par intrant, en devises et en monnaie locale, y compris la source de financement.

7.5 Conditions particulières et mesures d'accompagnement prises par le gouvernement (il peut s'agir du gouvernement local)

7.6 Actions à entreprendre par le gouvernement et les parties concernées, y compris le secteur privé, avant et pendant la mise en œuvre du projet.

**8. Facteurs garantissant la durabilité**

8.1 Mesures de soutien politique

La mesure dans laquelle la mise en œuvre de la politique existante nécessite une modification ou une politique supplémentaire. Des mesures au niveau national et/ou régional. (par exemple, politique gouvernementale interdisant l'utilisation de polystyrofoam et d'autres matériaux plastiques, et politique gouvernementale interdisant la coupe des mangroves...)

8.2 Technologie appropriée

La mesure dans laquelle la technologie et les normes proposées sont compatibles avec : celles déjà utilisées dans le pays, l'utilisation de matériaux et de compétences locales, les ressources physiques et financières du secteur privé.

8.3 Protection de l'environnement

La mesure dans laquelle l'impact du projet sur les personnes, l'utilisation des sols, l'eau, l'air, le bruit, la flore, la faune et le patrimoine culturel est conforme aux normes et pratiques environnementales convenues.

8.4 Aspects socioculturels et liés au genre

La mesure dans laquelle le projet est compatible avec les normes et pratiques socioculturelles actuelles.

8.5 Capacités institutionnelles et de gestion, publiques et privées

La mesure et l'efficacité avec lesquelles les institutions concernées, publiques et privées, s'acquittent de leurs responsabilités.

8.6 Analyse économique et financière

Description des entités économiques incluses dans l'analyse ; définition des scénarios "avec" et "sans projet" et des hypothèses sous-jacentes ; analyse des scénarios alternatifs pertinents ; description et calcul des avantages et des coûts ; analyse détaillée et justification du caractère abordable des produits pour les groupes à faible revenu ; description et justification du type et de l'analyse effectuée et des résultats de l'analyse ; évaluation de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience et de la viabilité du projet d'un point de vue financier et économique.

**9. Suivi et évaluation**

9.1 Indicateurs de suivi

Identification des indicateurs clés et des systèmes de suivi de l'avancement du projet, des résultats, des activités, des hypothèses, de la durabilité et de l'impact.

9.2 Examens/évaluations

Calendrier des examens du projet et de l'évaluation ex post.

**10. Conclusions et recommandations**

Annexes techniques au rapport de faisabilité

1. Projet de budget avec une matrice de planification du cadre logique du projet/programme proposé, y compris la logique d'intervention, les indicateurs, les hypothèses et les conditions préalables.

2. Carte de la zone du projet.

3. Analyse de la pertinence du projet avec les conclusions finales présentées dans la section 2.

4. Spécifications techniques détaillées et sites de conception de la solution recommandée.

5. Autres annexes techniques, le cas échéant. (photos, plan de recrutement,...)

6. Termes de référence.

7. Projet d'état des "flux de trésorerie prévisionnels" pour 3 ans

**Annexes administratives au rapport de faisabilité**

1. Méthodologie de l'étude/plan de travail et calendrier de mise en œuvre (3-5 pages).

2. Liste des personnes/organisations consultées (1-2 pages).

3. Littérature et documentation consultées (1-2 pages).

4. CV des consultants (1 page par personne).

5. Dossiers de consultation.

Autres annexes

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter lacourrr@yahoo.fr, blamo82@yahoo.fr